



PROGRAMME DE FORMATION PROFESSIONNELLE (Formation Non Qualifiante)

OBJECTIF PROFESSIONNEL

ADAPTER LES PRATIQUES AU VIEILLISSEMENT DES PROFESSIONNELS ET PUBLICS EN SITUATION DE HANDICAP

Il s'agit pour les professionnels de repérer, construire et développer des réponses adaptées à l'évolution de l'âge des équipes et des besoins d'évolution des pratiques dans l'accompagnement de publics vieillissants et en situation de handicap.

OBJECTIFS OPERATIONNELS DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES

- Identifier les signes du « vieillissement » professionnel et celui des publics en situation de handicap accompagnés
- Réaliser un outil identifiant l'impact du vieillissement et la majoration du handicap du public accompagné.

PUBLICS CONCERNÉS

Professionnels AS, ME, ES, IDE, AMP, CESF, animateurs

PRÉREQUIS

Être en exercice dans les secteurs sanitaire ou de l'action sociale et médico-sociale

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES CIBLÉES

En référence aux Recommandations de bonnes pratiques professionnelles de l'AHS/ANESM sur L'adaptation de l'intervention auprès des personnes handicapées vieillissantes (décembre 2014)

- S'informer et se former pour faire évoluer ses pratiques en actualisant ses connaissances pour une compréhension plus ajustée du projet de vie de la personne handicapée vieillissante
- Evaluer et adapter l'accompagnement des personnes handicapées vieillissantes à l'évolution de leurs besoins tout en préservant l'usure professionnelle

INTERVENANTS :

Psychologue du travail. Intervenante en prévention des risques professionnels, audits organisationnels, formations, recrutement, management en situation complexe et remobilisation d'équipes.

ET

Intervenante diplômée en Gérontologie et Neuropsychologue - 22 ans d'expérience en tant que formatrice en milieu psychiatrique.

DURÉE ET HORAIRES

14H en 2 journées de 7H (*les horaires sont définis en fonction de la commande*)

MODALITÉ DE LA FORMATION

En présentiel

NOMBRE DE PERSONNES

De 8 à 15 maximum

LIEU

A définir en fonction de la commande

ACCESSIBILITE HANDICAP

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Nous consulter pour une adaptation des dispositifs d'accueil



PROGRAMME DE FORMATION PROFESSIONNELLE (Formation Non Qualifiante)

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES, D'ENCADREMENT MIS EN ŒUVRE

L'approche par « La pédagogie par l'expérience » s'articule sur 3 logiques : former quelqu'un, le former à quelque chose, le former pour quelque chose.

✓ Echanges d'expérience	✓ Dossier technique remis aux stagiaires
✓ Études de cas concrets / mise en application	✓ Tableau et /ou paperboard
✓ Exposés théoriques	✓ Film vidéo
✓ Mise en situation, exercices et corrigés	✓ Documentation(s) spécifique(s)
✓ Travail en sous-groupe / interactivité	✓ Bibliographie

CONTENU DU PROGRAMME & OBJECTIFS DE L'ACTION DE FORMATION

« ADAPTER LES PRATIQUES AU VIEILLISSEMENT DES PROFESSIONNELS ET PUBLICS EN SITUATION DE HANDICAP » - 14H

- **S'interroger sur le vécu du « vieillissement » professionnel et celui des publics en situation de handicap accompagnés - 7 H**
 - Appréhender les sources de pénibilité pouvant accélérer ou amplifier les effets du vieillissement des professionnels : Test de pénibilité ; Exemples de situations données par le groupe.
 - Co construire une grille déclinant les signes du « vieillissement » professionnel et les solutions internes les plus adaptées. Évaluer l'outil dans la pratique actuelle : contraintes, bénéfiques.
 - Repérer dans l'actualité de la pratique l'impact du vieillissement du public en situation de handicap.
 - Co construire une grille identifiant les signes de vieillissement du public accompagné et la majoration du handicap. Évaluer l'outil dans la pratique actuelle : contraintes, bénéfiques.
- **Développer des réponses adaptées pour faire évoluer sa pratique d'accompagnement auprès de ces publics - 7 H**
 - Élaborer des solutions pérennes en interne qui allient qualité de vie et accompagnement du vieillissement : Retour sur les deux grilles co construites ; Réajustement si nécessaire.
 - Co construire une grille croisant les besoins évolutifs liés au vieillissement de ce public, au regard de son projet de vie individualisé, et l'adaptation de l'accompagnement singulier tenant compte du « vieillissement » professionnel : Donner de la visibilité aux réponses d'accompagnement adapté.
 - Évaluer la mise en œuvre de cet outil dans la pratique actuelle : contraintes, bénéfiques.
 - Identifier les moyens d'actions à plus ou moins long terme, à mettre en œuvre, dans l'évolution de la pratique : enjeux, objectifs, interlocuteurs et partenariat envisageable si nécessaire.

MODALITÉS DE LA DÉMARCHE D'ÉVALUATION

Moyens permettant de suivre l'exécution de l'action et d'en évaluer les résultats

✓ Grille auto-évaluation début et fin formation	✓ Questionnaire d'évaluation par le stagiaire
✓ Evaluation formative / acquisition de compétences	✓ Questionnaire évaluation à froid + 3 mois

A la fin de la formation, un **Certificat de Réalisation** est remis à chaque participant validant les acquis de développement des compétences professionnelles.

CONDITIONS TARIFAIRES

Le Ciapa est un organisme de formation non assujéti à la TVA, Art 261 CGI. Nos conditions de vente sont consultables sur notre site internet www.ciapa.fr.

Pour obtenir un devis ou pour tout renseignement, contacter :

Organisme de Formation professionnelle du Ciapa : 06.13.11.13.84 / formationprofessionnelle@ciapa.fr

Drôit de propriété intellectuelle exclusive et opposable à tous – Art. L111-1 Code Propriété Intellectuelle
Mise à jour 12/01/2023